



CAPL N°3 DU 5 JUILLET 2012
MOUVEMENT LOCAL
MUTATIONS AU 1^{ER} SEPTEMBRE FILIERE FISCALE
-
AFFECTATION des AGENTS C

DECLARATION LIMINAIRE

Au terme de cinq années de mise en place de réformes régressives menées sous l'égide de la RGPP et dont la fusion DGI-DGCCP se voulait emblématique, notre administration en ressort considérablement affaiblie tant du point de vue de l'exercice de ses missions que des moyens en emplois pour les accomplir pleinement et des conditions de vie au travail des agents.

Le nouveau gouvernement doit mettre un terme à la RGPP, à la casse de l'emploi, au démantèlement des services publics, impulser une nouvelle politique salariale, abroger les mesures anti-sociales entérinées dans la dernière période, notamment par une autre répartition des richesses au service du développement humain durable.

Car l'actuelle conséquence de cette désastreuse politique est la vacance de trop nombreux postes d'agents de catégorie C dès le 1^{er} septembre prochain sans tenir compte des 31 emplois déjà supprimés. Ce sont les conditions de vie et de travail des agents qui vont se dégrader, ainsi que la qualité des missions de service public.

Localement, ce sont 25 postes en Filière Fiscale qui ne seront pas pourvus avec un déficit global de 32 agents.

De plus la situation des effectifs des SIP suivants sont catastrophiques :

Champigny : - 4 et l'arrivée de deux stagiaires à former

Créteil : - 3

Villejuif : -4

Choisy : - 2 et l'arrivée d'un stagiaire à former

Maisons Alfort : -2 et l'arrivée d'un stagiaire à former

A ce propos, nous trouvons scandaleux que la DGFIP ait décidé arbitrairement et sans aucune raison (sinon budgétaire...) de n'appeler, au 1er juin 2012, que 510 agents de la liste principale sur les 570 inscrits (60 agents restant sur la touche 28 pour la filière fiscale et 32 pour la filière gestion publique).

D'ores et déjà, la CGT Finances Publiques exige l'appel de l'ensemble de la liste principale et l'installation des lauréats de la liste complémentaire dans les plus brefs délais.

Encore une fois, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste difficile. C'est pourquoi, la CGT exige que l'administration anticipe dans le cadre des suites du mouvement général l'appel de la totalité de la liste complémentaire.

La CGT Finances Publiques exige l'arrêt des suppressions d'emplois et le pourvoi des postes à hauteur des besoins des services.

Nous déplorons la communication trop tardive des affectations des agents stagiaires de la Filière Gestion Publique qui arrivent dans notre département le 23 juillet.

Dans le PV de la CAPL du 14 février 2012, vous aviez entériné le fait de nous fournir des documents harmonisés, et notamment la copie des fiches de mutation. Nous déplorons que ces documents ne nous aient pas été communiqués.

Nous réitérons notre demande de compenser les absences des élus en effectif réel dans les services (titulaires et suppléants).

TAGERFIP

Mouvement de mutation du 1^{er} septembre 2012

RESIDENCES	Emplois implantés	Solde après Mouvt	% Solde/Eff, théorique	SIP Solde après mvt	SIE Solde après mvt
BOISSY	16	-0,4	-2,50%	-0,8	0,4
CHAMPIGNY	35	-4,8	-13,71%	-4	-0,8
CHARENTON	8	-0,2	-2,50%	-1,2	1
CHOISY	23	-2,2	-9,57%	-2	-0,2
CRETEIL	34	-2,9	-8,53%	-3	0,1
IVRY	11	-0,5	-4,55%	-0,5	0
L'HAY LES ROSES	14	-1	-7,14%	0	-1
MAISONS ALFORT	20	-2,5	-12,50%	-3,2	0,5
NOGENT	20	-2	-10,00%	-1	-1
SAINT-MAUR	28	-1,2	-4,29%	-0,6	-0,6
VILLEJUIF	36	-4,8	-13,33%	-4,6	-0,2
VINCENNES	26	-2,4	-9,23%	-1,8	-0,6
VITRY	15	-1	-6,67%	-1	0
DIRECTION	40	-1,5	-3,75%		
CDIF	10	-0,6	-6,00%		
CH*	25	-3,3	-13,20%		
EDRA	14	-0,3	-2,14%		
TOTAL C	375	-31,6	-8,43%	-23,7	-2,4

* CH1(-0,5); CH2(-1,2); CH3(-0,2); CH4(-1,4)

Suite à la déclaration liminaire, la direction nous communique quelques éléments chiffrés.

Départs : il y a 39 mouvements dans le Val de Marne, dont 27 départs à l'extérieur et 12 mutations internes.

Arrivées : il y a 21 mouvements, dont 9 arrivées de l'extérieur et 12 mutations internes.

Le Val de Marne perd donc 18 agents.

La direction nous fait savoir qu'elle applique les directives gouvernementales avec les moyens qui lui sont donnés. La vacance d'emplois dans le Val de Marne proviendrait à la fois des restrictions budgétaires et du faible attrait du département.

Elle reconnaît ouvertement que les emplois sont supprimés en fonction d'un calcul comparatif de charge par agent.

C'est la première fois que les agents reçus au concours et figurant sur la liste principale ne sont pas appelés en totalité. Pour l'heure, la direction n'a aucune information à nous fournir sur la liste complémentaire.

Concernant la situation catastrophique des SIP, la direction propose de renforcer les effectifs en faisant appel aux agents de renfort EDRA. Or, ces derniers sont amenés théoriquement à intervenir ponctuellement. Ils n'ont pas pour vocation de remplacer les agents à l'année.

Les SIE étant mieux pourvus que les SIP selon la direction, les EDRA sont majoritairement affectés dans les SIP.

Dans les SIP les plus déficitaires, la direction s'engage à tenir compte du manque d'effectifs dans la fixation des objectifs.

«solution miracle» : améliorer la productivité des agents !!!

La CGT déplore l'affectation très tardive des agents de la filière gestion publique dans les divers postes du département, l'administration espère une meilleure harmonisation des règles d'affectation lors des prochains mouvements.

Vote

Contre : CGT, Solidaires et FO

Pour : Administration

Bien que satisfaite globalement des affectations, la CGT a voté contre le mouvement en raison du déficit croissant des effectifs dans le département et de ses conséquences sur nos conditions de travail.